LE CONSEIL,

sur la proposition de Guillaume Moog au nom du groupe Europe Ecologie Les Verts

ADOPTE le vœu suivant : (par 14 voix pour et 29 abstentions)

Considérant que :

- Notre municipalité s'est engagée, dans le cadre du programme municipal, à travailler pour intégrer des aliments issus de l'agriculture biologique dans la restauration scolaire, dans un objectif de santé publique ; notre municipalité a approuvé « les engagements du Grenelle de l'Environnement qui fixent pour objectif de recourir à 20% d'aliments bio dans la restauration collective d'ici 2012 » et se doit d'agir pour atteindre cet objectif.
- Le gouvernement a fait adopter dans la loi de finances 2011 la réduction des aides accordées à l'agriculture biologique, en contradiction totale avec les conclusions du Grenelle de l'Environnement, qui s'engage à porter la part de l'agriculture biologique de 3% aujourd'hui à 6% en 2012 ; cette décision pénalise les agriculteurs qui se sont engagés dans la conversion de leur exploitation, pour préserver l'environnement et garantir une plus grande sécurité alimentaire.
- Les collectivités locales se retrouvent en première ligne, à l'aide du levier de la commande publique, pour changer de politique et faire entrer les produits biologiques et locaux dans les cantines des écoles, collèges et lycées ; le Conseil régional d'Ile-de-France a adopté le principe d'une aide à l'introduction de produits biologiques dans les restaurants scolaires des lycées et d'une prise en charge du coût dans 35 établissements qui se sont engagés à pérenniser ce type d'actions.
- La filière biologique commence à se structurer en Ile-de-France (le groupement des agriculteurs biologiques d'Ile de France est en passe de créer un collectif de producteurs pour une plate-forme logistique), sous l'impulsion conjointe des consommateurs et des collectivités locales, notamment de la Région Ile-de-France et du Conseil général du Val-de-Marne.
- Le SIRESCO (syndicat intercommunal de restauration collective) s'est engagé, à l'issue des Rencontres de la restauration collective « De la terre à l'assiette », à « faire évoluer l'architecture de [ses] procédures dans le cadre de la commande publique pour développer la place des produits diversifiés issus de l'agriculture biologique en restauration collective ».

Le Conseil municipal d'Ivry-sur-Seine :

- demande au gouvernement de maintenir les aides accordées à l'agriculture biologique dans la loi de finances 2011, en cohérence avec les engagements du Grenelle de l'Environnement ;
- apporte son soutien à l'action du Conseil Régional d'Ile-de-France et du Conseil général du Val-de-Marne en faveur de la filière biologique, pour développer une agriculture plus respectueuse de l'environnement et de l'intérêt collectif (santé publique) ;
- réaffirme son ambition d'atteindre dès 2012 l'objectif d'au moins 20% de produits issus de l'agriculture biologique dans ses restaurants scolaires, et mandate ses représentants au SIRESCO pour porter cette demande auprès des autres collectivités adhérentes.

RECU EN PREFECTURE LE TRANSMIS EN PREFECTURE LE 31 JANVIER 2011 PUBLIE PAR VOIE D'AFFICHAGE LE 28 JANVIER 2011